



## Plan de travail du CCN des 3 et 4 février 2026

Grâce au rapport de force que nous avons construit pour obtenir un budget à la hauteur des urgences sociales et environnementales, nous avons forcé le gouvernement et le patronat à abandonner une partie du plan d'austérité qu'ils voulaient nous imposer. Ils ont été obligés de renoncer à désindexer les pensions et les prestations sociales, doubler les franchises médicales, nous voler 2 jours fériés, taxer les activités sociales et culturelles, limiter les affections de longue durée... Alors qu'ils voulaient imposer la retraite par capitalisation avec leur conclave retraite, nous avons gagné un décalage de l'application de la réforme des retraites, première étape vers l'abrogation pure et simple de la réforme. Pour autant ce budget d'austérité est inacceptable : le combat continue pour s'opposer à la casse et gagner sur nos revendications.

Ceci doit nous donner confiance et nous inciter à continuer en 2026 ! Pas question que de nouvelles régressions soient imposées au monde du travail ! Au contraire, nous voulons que nos priorités soient enfin entendues !

**Pour cela, le CCN de la CGT décide d'un plan de bataille autour de 12 priorités**

**1- Un mois de mobilisations pour gagner des augmentations de salaires et de pensions.** Dans la dernière ligne droite des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), multiplions les luttes pour gagner des augmentations de salaire partout ainsi que le point d'indice dans la Fonction publique. Exigeons et gagnons le Smic CGT. Pas question que les pensions des salariés du privé soient gelées en 2026 ! Nous exigeons que le patronat rouvre immédiatement les négociations AGIRC ARRCO !

**2- Quinze jours d'actions sur nos lieux de travail pour l'égalité femmes /hommes.** Du 23 février au 8 mars, interpellons tous nos employeurs sur la nécessité de faire enfin de l'égalité F/H une réalité. Il faut augmenter les salaires des métiers féminisés, mettre fin aux discriminations de carrières, lutter contre les temps partiels subis, prendre en compte la parentalité, éradiquer les violences sexistes et sexuelles... Nous avons gagné au plan européen l'adoption d'une directive pour imposer la transparence salariale et sanctionner les employeurs qui discriminent, la France doit la mettre en œuvre ! Partout, déployons-nous en direction des salarié.e.s pour les appeler à **manifeste le 8 mars et à agir sur les lieux de travail !**

**3- Non à une énième réforme de l'assurance chômage, à un CPE XXL et à la remise en cause des minima sociaux !** Alors que nous avons forcé le gouvernement à renoncer aux 4 milliards d'économies qu'il voulait faire sur le dos des privés d'emplois et des précaires, le patronat veut remettre le couvert et propose même un contrat précaire spécial pour les jeunes, avec 3 ans de période d'essai, un sous-smic et la possibilité d'enchaîner à l'infini les contrats précaires. Dans le même temps, le gouvernement veut fusionner les allocations logements, le RSA et la prime d'activité pour faire baisser les prestations sociales des plus fragiles. Plaçons les négociations sous la surveillance des travailleurs et des travailleuses et construisons la mobilisation pour empêcher ces reculs !

**4- Des maires pour répondre aux exigences sociales et environnementales !** Les élections municipales des 15 et 22 mars sont très importantes pour notre quotidien. La CGT interpelle les candidat.e.s avec des propositions notamment sur le logement, la santé, la culture, les transports et l'éducation. La CGT appelle aussi l'ensemble des candidat.e.s à refuser toute alliance avec l'extrême droite car il n'y a pas pire ennemi pour les travailleuses et les travailleurs !

**5- Développer notre industrie.** Alors que les plans de licenciements s'accumulent, la CGT organise le 26 mars ses rencontres du Made in France, pour interpellier gouvernement et patronat et exiger l'adoption

d'une loi de programmation pour notre industrie. Le 25 février et le 10 juin, nous serons mobilisés pour gagner le vote de la loi de nationalisation d'Arcelor Mittal.

**6- Défendre nos services publics.** Alors qu'un rapport parlementaire a mis en lumière les 211 milliards d'€ d'aides publiques aux entreprises, des budgets austéritaires mettent à mal les services publics, déjà fragilisés. Nous allons multiplier les mobilisations dans l'ensemble de la Fonction publique et des services publics : dans les hôpitaux, les collectivités territoriales, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture, les services de l'Etat...

**7- Pas touche au 1<sup>er</sup> mai !** Alors que le 22 janvier dernier, nous avons empêché l'adoption d'une loi remettant en cause le 1<sup>er</sup> mai, les députés macronistes veulent remettre le couvert le 10 avril, en s'alliant avec la droite et l'extrême droite ! Pas question qu'ils nous volent le 1<sup>er</sup> mai ! Interpellons partout les députés via la plateforme [allop parlement.fr](http://allop parlement.fr), et le 10 avril rassemblons-nous devant les permanences parlementaires et devant l'Assemblée nationale pour empêcher l'adoption de cette loi honteuse !

**8- Stop à l'hécatombe de morts et d'accidents du travail !** Le 28 avril, agissons sur nos lieux de travail pour gagner la mise en place de mesures de préventions, le rétablissement des CHSCT et la limitation stricte de la sous-traitance. Les travailleur.ses sans papier sont les plus en danger, nous exigeons leur régularisation avec une nouvelle circulaire !

**9- Une loi pour protéger les libertés syndicales.** Nous étions plus de 2000 rassemblé·es en meeting le 4 février pour dénoncer la répression syndicale et exiger une loi pour protéger les libertés et les bourses du travail. Nous exigeons la levée immédiate de toutes les sanctions et poursuite. Quand on touche à un.e syndiqué.e on s'attaque à toute la CGT, nous avons donc adopté un plan de bataille pour mieux nous coordonner et lutter contre la répression syndicale. Le syndicalisme est d'intérêt public et général. La CGT continuera à dénoncer toutes les attaques contre l'Etat de droit et les libertés publiques.

**10- Pour la conquête de droits nouveaux.** Nous voulons gagner une loi pour que les travailleurs des plateformes, chauffeurs Uber, livreurs Deliveroo... soient automatiquement considérés comme salariés et aient accès à une protection sociale. Dans le cadre de la concertation sur les droits des 5 millions de salarié.es des TPE, nous porterons l'exigence de vrais représentants de proximité pour qu'ils et elles puissent être défendu.es face à leur employeur et à des activités sociales et culturelles.

**11- Faisons campagne pour la paix.** Face aux impérialismes, face à Trump, Poutine, Netanyahu et leur folie belliciste, pour soutenir les résistances des peuples en lutte pour leur liberté, multiplions les initiatives de solidarité internationale et de mobilisation pour la paix, le multilatéralisme et le respect du droit international ! A l'occasion de la journée Internationale de la terre et en soutien au peuple Palestinien nous serons mobilisés et en manifestation le 28 mars prochain.

**12- Pour élever le rapport de force et gagner, renforçons la CGT !** Nous enregistrons une nouvelle augmentation du nombre de syndiqué.e.s ! Il nous faut améliorer leur accueil et soigner notre qualité de vie syndicale pour qu'ils et elles trouvent toute leur place dans la CGT.

Il faut poursuivre partout notre déploiement pour nous implanter là où la CGT est absente et continuer à nous renforcer dans nos syndicats.

Proposons systématiquement l'adhésion pour continuer à nous renforcer. **Notre 54<sup>e</sup> congrès aura lieu du 1<sup>er</sup> au 5 juin. Organisons partout des débats avec les syndiqué.e.s pour leur permettre de donner leur avis et construire leur CGT !**